



Appel à contributions concernant la Politique Déchets de la CUB

La Ronde des Quartiers de Bordeaux est une association loi 1901 ayant comme champ d'action tous les commerçants de la ville de Bordeaux. L'association a plusieurs objectifs :

- Dynamiser l'offre commerciale
- Développer des services
- Promouvoir le commerce et l'artisanat
- Fédérer les commerçants et artisans

Dans ce cadre, il est du ressort de La Ronde des Quartiers de Bordeaux d'apporter sa contribution au débat public sur la gestion des déchets.

La gestion des déchets dans les commerces de Bordeaux

Ce document présentera la charte éco-commerçante mise en place par la Ronde des Quartiers de Bordeaux qui inclut dans ses actions la réduction globale des déchets et abordera les solutions que les commerçants peuvent appliquer en interne pour réduire les déchets sur la ville de Bordeaux.

Accord pour diffusion de cette contribution sur le site Internet

<http://participation.lacub.fr/>

Eric MALEZIEUX

Idris HESS

Mél : emalzieux.laronde@gmail.com
evenements.laronde@orange.fr

Mél :

La Ronde des Quartiers de Bordeaux
102, rue Sainte Catherine
33000 Bordeaux
Tél : 05.56.81.12.97
Fax : 05.56.52.79.78



La charte éco commerçants et artisans

La charte éco commerçants et artisans lancée en 2007 poursuivait un but de sensibilisation auprès des commerçants, cette charte a eu un succès certain car 38% des adhérents de La Ronde des Quartiers soit 300 commerçants ont accepté de mettre en place au moins une des 10 mesures proposées.

La charte éco commerçants et artisans 2012 n'est pas une simple relance de celle de 2007 mais constitue bien une évolution. En effet, la phase de sensibilisation au développement durable a bien avancé en France puisqu'en 2009, 72% des Français considéraient que le développement durable est « une idée nouvelle qui va vraiment changer la manière de produire et de consommer pour le bien de tous » (étude de 2009 du Comité 21). La charte éco commerçants et artisans 2012 aura donc bien pour objectif d'aller plus loin dans les actions à mener en lançant une vraie dynamique de développement durable. Un deuxième objectif incombe à cette charte, elle doit permettre aux commerçants de s'adapter à la nouvelle « demande verte » des consommateurs et ainsi améliorer leur offre commerciale.

Ainsi la charte éco commerçants et artisans, engage ses actions sur tous les domaines du développement durable :

- L'énergie, à travers diverses mesures d'économie d'énergie (Ampoules basses consommation, régulation de la température...)
- Les déchets, à travers une incitation au recyclage et un effort sur le tri sélectif.
- Les transports, utiliser des transports doux.
- Le bio pour dynamiser une consommation durable.
- Le local pour réduire les émissions de CO₂.
- Le social à travers le bien-être des employés, une sensibilisation du contact aux personnes sourdes et/ou malentendantes et le commerce équitable.

Dans ce cadre, la charte éco commerçants et artisans conduira à la mise en place d'un « label indicatif » constitué de 3 mesures phares, elle se verra déclinée, dans un deuxième temps, verticalement et horizontalement :

- Verticalement, par un système de gratification lié au nombre de mesures adoptées (système d'étoiles).

- 
- Horizontalement, à travers une typologie de commerces bien définie (Restaurateurs, Services et Commerçants & Artisans).

Pour générer une dynamique efficace de développement durable, la communication se devra d'être effectuée sur 2 niveaux : auprès des commerçants et auprès des consommateurs. Pour ainsi donner une valeur en termes d'image au « label indicatif ».

Cette charte éco commerçants & artisans inclue une large partie qui traite de la gestion des déchets chez les commerçants, et donc, qui rentre dans le cadre de l'objectif de réduction des déchets de la CUB.

Les mesures qui concernent la gestion des déchets

Le tri des déchets

Le tri sélectif bien que bien mis en place par la CUB n'est généralement fait qu'en partie par les commerces, encore beaucoup de papiers finissent dans la corbeille et donc le tout-venant. Il semble donc nécessaire de finaliser cette démarche par le biais de la charte éco-commerçante. C'est une mesure facile à mettre en place et pourtant essentielle. Il pourrait être utile de rappeler aux commerçants la démarche à suivre pour faire correctement son tri sélectif.

Utiliser du papier respectueux de l'environnement

Le secteur des services est grand consommateur de papier et ce serait un grand geste de limiter l'impact sur l'environnement de ce secteur en utilisant du papier recyclé et/ou PEFC (papier en provenance de forêts gérées durablement) cela préservera ainsi les forêts et promulguera l'industrie du recyclage.

Utiliser des consommables respectueux de l'environnement

A l'instar du papier le secteur des services et très consommateurs de divers objets jetables (stylos, gobelets, encres...)

pour réduire leur impact diverses solutions existent (recyclables, recyclés, réutilisables...). Recycler ou réutiliser ses cartouches d'encre (par exemple, Pharmacie Sans Frontières récupère les cartouches usagées et en font une source de revenus pour distribuer des médicaments dans les pays peu développés) peut également être un moyen de réduire l'impact de ces consommables sur l'environnement.

Proposer des sacs/emballages respectueux de l'environnement

Trop de commerces ne proposent encore que des sacs plastiques, ces sacs sont fragiles et vont dans 90% des cas dans la poubelle après l'achat. Pour réduire les déchets, les commerçants devraient proposer des sacs réutilisables ou biodégradables. La Ronde des Quartiers de Bordeaux s'est déjà engagée dans ce sens car elle propose à ses adhérents de mutualiser les coûts pour acheter des poches kraft.

Conclusion

La charte éco commerçants et artisans poursuit un but de dynamisation du développement durable auprès des commerçants de Bordeaux, ce qui est évidemment en lien l'objectif de la CUB de diminuer de 7% la production d'ordures ménagères par habitant d'ici 2016.

Dans cette optique tous nos partenaires institutionnels s'engagent à promouvoir cette charte éco commerçants & artisans et à la diffuser.